

Diplôme de français professionnel - Médical B2

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- FRANÇAIS
 - COMMUNICATION
 - SANTE
 - MEDICAL

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : 413 , 136 , 320

Code(s) ROME : —

Formacode : 15226

Date de création de la certification : 01/01/2009

Mots clés : médical , santé , communication , Français

Identification

Identifiant : 2123

Version du : 28/06/2016

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Les Diplômes de français professionnel sont également soutenus par le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International et son opérateur l'Institut français dans leur mission de promotion de la langue française dans tous les secteurs professionnels.**

Non formalisé :

- **Les établissements de la CEMS (The global alliance in management education), alliance des grandes écoles de management dans le monde (HEC Paris, The University of Sydney Business School, The London School of Economics and Political Science...), reconnaissent les Diplômes de français professionnel pour attester de son niveau de français dans la procédure d'entrée et de validation du diplôme.**
- **Les Instituts français et Alliances françaises dans le monde, ainsi que de nombreuses**

Universités, soit un réseau de 500 centres agréés promeuvent et proposent les Diplômes de français professionnel car cela contribue à leur mission de promotion de la langue française à visée professionnelle et aux besoins des étudiants et professionnels de communiquer en français et d'en attester avec une certification reconnue, pour une meilleure employabilité ou pour évoluer au sein de leur entreprise.

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le Diplôme de français professionnel - Médical B2 évalue le niveau atteint en compréhension et expression écrites ainsi qu'en compréhension et expression orales à travers l'accomplissement de tâches professionnelles simulées, en s'appuyant sur des documents ou des tâches de communication propres au domaine médical et paramédical.

Il répond au besoin en formation et en certification en français professionnel de toute personne exerçant une profession médicale pour interagir efficacement en français avec des patients, leurs familles et avec le personnel soignant et médical, afin de permettre aux institutions et entreprises du secteur de mieux servir une patientèle et clientèle francophone ou de se développer sur un marché francophone.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun.

Descriptif général des compétences constituant la certification

Le Diplôme de français professionnel - Médical B2 se base sur un ensemble de connaissances et de savoir-faire langagiers et communicatifs relatifs au secteur professionnel de la santé. Il évalue et valide le niveau atteint en compréhension écrite, compréhension orale, expression écrite et expression orale, dans les situations de communication courantes de la vie professionnelle en milieu médical : soigner, accompagner le patient et ses proches, comprendre et présenter des actes médicaux avec le lexique approprié, interagir avec ses pairs et ses patients.

Exemples :

Comprendre le sens général et les éléments-clés d'un écrit à caractère médical simple ; dégager les informations pertinentes d'un article de presse en relation avec la médecine, d'un document de travail courant d'un médecin rédigé en français.

Public visé par la certification

- Candidats dont le français n'est pas la langue maternelle.
- Personnel médical ou tout collaborateur d'entreprise ou d'institution du secteur souhaitant attester de leurs compétences à communiquer en français dans le secteur médical ou paramédical (travailler avec des professionnels

Rédiger à la manière d'un professionnel de la santé, dans le langage approprié à la situation, des lettres, notes, comptes rendus, etc. Comprendre les messages et communications relevant de l'activité professionnelle médicale, en distinguant les points principaux et secondaires ; participer à des conversations, avec échanges d'avis, sur des sujets attendus et familiers.

Prendre des messages simples et les transmettre ; fournir des informations médicales peu complexes, accueillir, conseiller, rassurer un patient, formuler un diagnostic, expliquer un problème, le traitement à suivre et les effets secondaires, le déroulement d'une intervention. Les Diplômes de français professionnel s'appuient sur la méthodologie du **français sur objectif spécifique (FOS)**, qui désigne la démarche méthodologique consistant à bâtir un programme de formation sur les besoins d'un public donné, dont l'objectif est précis et spécifique, se rattachant à des tâches et activités d'un domaine professionnel identifié, sur la base de documents et supports authentiques.

Les niveaux des Diplômes de français professionnel font référence au **Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)** - une norme internationale permettant de décrire la compétence linguistique. Il consiste en une échelle d'évaluation de la maîtrise d'une langue, avec 6 niveaux : de A1 à C2 (élémentaire à expérimenté). Cette échelle constitue la référence dans le domaine de l'apprentissage des langues, de leur enseignement et de l'évaluation du niveau, dans de nombreux pays afin de favoriser la mobilité éducative et professionnelle.

Le Diplôme de français professionnel - Médical B2 valide une compétence en français de niveau B2 du CECRL.

Le niveau B2 se caractérise par la capacité du locuteur à comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité ; à communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre ; à s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Modalités générales

Sélection de centre agréé - inscription - passation des épreuves - obtention des résultats.

Liens avec le développement durable

Aucun

de la santé francophones et/ou sur des documents médicaux rédigés en français).

- Etudiants, professionnels ou demandeurs d'emploi ayant besoin d'une certification officielle de leurs compétences en français pour valider et/ou compléter un diplôme académique de médecine ou disposer d'un diplôme adapté aux exigences du monde professionnel, reconnu par des établissements hospitaliers.

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Le Diplôme de français professionnel - Médical B2 permet aux individus dont le français n'est pas la langue maternelle de valoriser leurs compétences en français dans l'univers médical et paramédical francophone. Reconnu et adapté aux réalités de ce secteur d'activité, la préparation de ce diplôme

Pour l'entité utilisatrice

Le Diplôme de français professionnel - Médical B2 permet aux établissements de santé et entreprises du secteur de s'assurer des compétences de leurs collaborateurs à communiquer en français de spécialité dans la plupart des situations de la vie active que peut rencontrer un

permet d'acquérir les compétences attendues par les futurs employeurs (hôpitaux, cabinets médicaux, laboratoires etc.). L'obtention du **Diplôme de français professionnel - Médical B2** favorise ainsi l'insertion professionnelle, l'évolution vers des responsabilités plus importantes, et la mobilité internationale des individus.

professionnel de santé. Il permet de repérer les compétences en français sur lesquelles elles peuvent s'appuyer pour développer une activité dans un environnement médical ou paramédical francophone.

Evaluation / certification

Pré-requis

Pas de prérequis (diplôme ou formation).

Compétences évaluées

L'examen de français professionnel médical est un examen de langue et non pas de médecine. Les épreuves de l'examen mettent en relation la langue et les savoir-faire, et il est demandé au candidat de démontrer qu'il maîtrise les savoir-faire langagiers propres à l'activité médicale.

Compréhension écrite : Comprendre le sens général et les éléments-clés d'un écrit à caractère médical, à condition que celui-ci ne renvoie à aucune notion trop technique d'une branche particulière de la médecine ; dégager les informations pertinentes d'un article de presse en relation avec la médecine, d'un document de travail courant d'un médecin rédigé en français.

Expression écrite : Rédiger, en français de la spécialité médicale, à la manière d'un professionnel de la santé, dans le langage approprié à la situation, des lettres, notes, comptes rendus, etc.

Compréhension orale : Comprendre les messages et communications relevant de l'activité professionnelle médicale, en distinguant les points principaux et secondaires ; participer à des conversations, avec échanges d'avis, sur des sujets attendus et familiers.

Expression orale : Prendre des messages simples et de les transmettre ; fournir des informations médicales peu complexes, d'établir et de maintenir des contacts relationnels, sociaux et professionnels, par exemple pour accueillir, conseiller, rassurer un patient, formuler un diagnostic, expliquer un problème, le traitement à suivre et les effets secondaires, le déroulement d'une intervention ; prendre des initiatives lors des échanges pour recueillir l'information nécessaire et réagir de manière appropriée.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Niveau B2 du CECL.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non
Matérialisation officielle de la certification :

Centre(s) de passage/certification

- Les Diplômes de français professionnel sont proposés aux candidats dans un réseau de centres agréés du Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France. Leurs coordonnées sont consultables à l'adresse suivante :
<http://www.centredelanguefrancaise.paris/trouver-un-centre-agree/>

Une attestation papier signée par la Directrice du Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France est envoyée au Centre agréé pour être remise au candidat.

Plus d'informations

Statistiques

Environ 7000 candidats se présentent chaque année aux Diplômes de français professionnel grâce à un réseau de 500 centres agréés dans le monde.

Autres sources d'information

www.centredelanguefrancaise.paris